

## **L'intervention sociosanitaire dans le cadre des mesures d'urgence : volet santé physique**

### **Responsable du cours :**

Ministère de la Santé et des Services sociaux du gouvernement de Québec.

### **Clientèle cible :**

Ambulanciers ou tout intervenant affecté au triage des victimes sur les lieux d'un sinistre.

### **Restrictions quant aux participants :**

Formation destinée aux employés du réseau de la santé et des services sociaux.

### **Description du cours :**

*Durée : 2 Jours*

La session est une introduction à l'intervention en santé physique sur les lieux d'un sinistre et vise à :

- développer chez les intervenants une compréhension commune de l'organisation et du fonctionnement des mesures d'urgence lors de sinistre.
- acquérir les connaissances et les habiletés requises pour intervenir de façon efficace et sécuritaire sur les lieux d'un sinistre.

### **Objectifs du cours :**

La session est développée sur 8 modules :

- Module 1- Les sinistres : une réalité
- Module 2- Les mesures d'urgence : un contexte d'intervention particulier
- Module 3- La méthode de triage S.T.A.R.T.
- Module 3B- Exercice de simulation : Trier juste
- Module 4- L'intervention en santé physique sur les lieux d'un sinistre
- Module 5- Les matières dangereuses et l'intervention en santé physique

- Module 6- Les réactions des sinistrés et des intervenants lors de sinistres
- Module 7- La gestion du stress comme intervenant
- Module 8- Le plan régional des mesures d'urgence du réseau de la santé et des services sociaux

**Cours préalables :**

Diplôme et expérience requis pour exercer l'emploi

**Genre de formation :**

Approches multiples : magistrales, exercices théoriques, partages d'expérience pratiques et jeux de rôles.

**Taille de la classe :**

Environ 20 participants

**Emplacement du cours:**

Formations dispensées dans les 18 régions sociosanitaires.

**Disponibilité du cours :**

Selon la planification effectuée par chaque région sociosanitaires

**Frais :**

Nil

**Point d'accès:**

Patrice Guyard

Ministère de la Santé et des Services sociaux  
 Coordination ministérielle en sécurité civile  
 1075, chemin Ste-Foy- 14<sup>e</sup> étage  
 Québec, (Québec) G1S 2M1  
 N<sup>o</sup> Téléphone : (418) 266-7000  
 N<sup>o</sup> Télécopieur : (418) 266-7150